



Lettre d'information N°11 – avril 2011

Commission Permanente du lundi 11 avril 2011

Un certain nombre de rapports, parmi nos politiques prioritaires, ont bénéficié du soutien des élus Europe Ecologie. Vous en retrouverez la liste ci-dessous.

Parmi les dossiers de cette commission :

- *Coopération décentralisée avec la Région Astinanana à Madagascar : programme de coopération entre l'Association Energies Santé Formation Normandie et le Centre Culturel et Social de Tamatave (CCS)*
- *Premiers bénéficiaires du chèque énergies Audit*
- *Renouvellement des conventions entre DRAC, Région, CFA et artistes ou compagnies pour les programmes culture dans les CFA*

Par ailleurs, **les élus EELV ont voté contre la délibération suivante :**

- *Développement et mutations économiques - Action Collective - Grappe d'Entreprises Dieppe Méca Energies : soutien au titre des filières d'excellence.* Dieppe Méca Energies est un cluster regroupant près de 6000 salariés au sein de 81 entreprises. "Son objet est de permettre la mise en oeuvre d'actions contribuant au développement et à la promotion du bassin dieppois en accompagnant un groupe d'entreprises industrielles à dominante mécanique et métallurgique vers une amélioration de leurs compétences et une diversification de leurs débouchés sur les marchés du nucléaire, des énergies renouvelables, du ferroviaire, de l'aéronautique..." comme l'explique son document de présentation. Cependant, **parmi les projets pour lesquels le cluster se propose d'accompagner la réponse aux appels d'offre, on trouve le projet d'EPR... Les élus EELV ne peuvent soutenir une telle démarche.**

Solidarités Nord/Sud

- *Coopération décentralisée avec la Région Astinanana à Madagascar : programme de coopération entre l'Association Energies Santé Formation Normandie et le Centre Culturel et Social de Tamatave (CCS)*

16 000€ au bénéfice de *l'Association Energies Santé Formation Normandie*, pour la mise en place et le développement d'une filière de formation professionnelle en électricité en faveur du *Centre Culturel et Social de Tamatave* :

- une première mission d'assistance technique au CCS de Tamatave, pour procéder à l'organisation de la formation (volets pédagogiques et logistiques), aux inscriptions et à la sélection des premiers apprentis en électricité, ainsi qu'à la recherche et à la sélection des entreprises pour l'accueil des apprentis,
- une session de formation en électricité par l'accueil en juin, au CFA du Bâtiment à Evreux, d'un formateur malgache en électricité du CCS de Tamatave, sur une période de quatre semaines,
- une seconde mission d'assistance technique au CCS de Tamatave, en septembre, afin de pourvoir à l'aménagement et à l'équipement en matériels des salles de cours, ainsi qu'au démarrage de la première session de la formation (composée de 12 à 15 apprentis),
- une troisième mission d'assistance technique au CCS de Tamatave, fin novembre, pour procéder à l'évaluation de la formation après les trois premiers mois de mise en oeuvre, ainsi qu'au renforcement ou au réajustement éventuel du contenu de la formation.

① *Ces actions bénéficient, dans le cadre de la convention triennale 2010-2012 passée entre le Ministère des Affaires étrangères et européennes et la Région Haute-Normandie, d'un soutien financier de l'Etat.*

Action économique

- **Soutien à l'ARACT**

① *L'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) accompagne les entreprises dans leurs projets d'amélioration des conditions de travail et de conduite de projets innovants pour la gestion des âges et des compétences.*

105 000€ en faveur de l'ARACT pour son programme annuel d'actions.

Economie sociale et solidaire

- **ARESS (Aide Régionale à l'Economie Sociale et Solidaire)**

① *L'ARESS est le nouveau dispositif regroupant le dispositif expérimental, le dispositif DEFI, etc. Elle permet un soutien à la création et/ou au développement/consolidation de l'activité. Il se décompose comme suit : - L'ARESS Création soutient le lancement d'un projet et comprend un volet fonctionnement plafonné à 20 000 € par an et un volet investissement plafonné à 40 000 € sur deux ans ; - L'ARESS Développement soutient la consolidation dans le cadre d'un projet de développement et comprend un volet fonctionnement plafonné à 20 000 € sur deux ans et un volet investissement plafonné à 40 000 € par projet.*

40 000€ au bénéfice de l'association « *Parents et Amis de Personnes Handicapées de la région dieppoise* » pour le développement de la production de caramel de pommes dieppoises (doublement de la capacité de production) : acquisition, installation d'une ligne de conditionnement, d'une cuve de cuisson plus importante, modification du laboratoire de production et de stockage.

Economie des territoires - Agriculture

- **Aides aux investissements des entreprises agro-industrielles**

20 226 € en faveur de la *Société Coopérative Agricole BIOCER* (coopérative de céréales biologiques située au Plessis Grohan) pour permettre le développement de l'activité meunerie en augmentant la production dans les différents conditionnements et de l'activité semences en augmentant la capacité de triage.

- **Installation de jeunes agriculteurs**

① *La Région relaie le dispositif national de dotation (DJA) et propose une subvention dite "coup de pouce agricole" pour les candidats à l'installation ne répondant pas aux critères de la DJA.*

DJA : Un montant total de 32 630€ au bénéfice de 8 agriculteurs pour leur projet. Certains bénéficient d'une bonification valorisant la création d'emploi, le choix d'une dominante herbagère ou encore le développement de productions ou élevages spécialisés. Aide plafonnée à 6 100€.

Coup de pouce agricole : Un montant total de 18 500€ au bénéfice de 5 agriculteurs pour leur projet dont deux en maraîchage bio et vente directe.

- **Biodiversité animale et végétale**

① *La Région Haute-Normandie soutient des projets ayant pour objet de sauvegarder et de promouvoir le patrimoine génétique des races animales et des espèces végétales en vue de maintenir la biodiversité des territoires haut-normands.*

11 000 € au profit de *l'association pomologique de Haute-Normandie* pour la poursuite de son programme de sauvegarde de variétés traditionnelles de fruits.

2 785 € en faveur du *Groupe de défense et sauvegarde apicole (GDSA)* de Saint-Pierre-de-Varengeville pour l'acquisition de produits et matériels apicoles destinés à assurer la pérennisation des ruchers écoles et d'élevage pour la sauvegarde de l'abeille noire normande.

Recherche et innovation

- **Innov'Région**

① *La Région Haute-Normandie participe au financement des projets de recherche et développement et d'innovation notamment collaboratifs.*

40 000 € en subvention en faveur de *FDKOMPOSITES* (Dieppe) pour son projet de développement d'un procédé innovant de fabrication de pales d'éoliennes, sans collage ou assemblage.

134 000€ en subvention pour *l'Université du Havre*, 53 421€ en avance remboursable pour *DEDIENNE MOULDING* et 133 875€ en avance remboursable pour *ARKEMA*, partenaires d'un projet collaboratif visant d'une part à développer un procédé générique et compétitif de compoundage (i.e mélange) continu de fibres de lin avec des matrices polymériques et d'autre part à mettre au point des matériaux plastiques renforcés à

base de fibres de lin. Ce projet stratégique doit permettre à ses acteurs de trouver des voies de diversification et de spécialisation et contribuer à la structuration d'une filière industrielle autour de l'exploitation du lin.

- **Diffusion de la recherche**

12 500 € au bénéfice de *l'Université de Rouen* pour la tenue du colloque intitulé « Extrême ? Identités partisans et stigmatisation des gauches en Europe (XVIII-XXème siècle) », dont la présentation est exposée en annexe. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre « colloque international » et se déroulera à la maison de l'Université à Rouen, du mercredi 11 au vendredi 13 mai 2011.

Environnement

- **Eco-citoyenneté**

27 360€ pour *l'Association ALEGRA* pour son programme d'actions et d'animations en Education à l'Environnement pour un Développement Durable (E.E.D.D.) en partenariat avec CARDERE, l'AREHN et la Fédération Régionale des Clubs CPN, sur le territoire du SIVU Cap Nord Est (14 communes du Nord Est de la Communauté d'agglomération d'Evreux).

9 600€ pour *l'Association Les Sabots d'Hélène*, nouveau relais local de l'association CARDERE sur le territoire du Pays du Vexin Normand, à promouvoir le programme Eco-citoyens en action qui se décline en 8 opérations thématiques.

- **Soutien aux manifestations environnementales**

2 250€ pour *l'Association ALEGRA* pour l'organisation à Normanville une manifestation festive d'éducation à l'environnement à destination du grand public, intitulée « Week End Nature » les 14 et 15 mai 2011.

2 000€ pour la *ville de Caudebec-les-Elbeuf* pour l'organisation les 7 et 8 mai 2011, au Centre Culturel André Bourvil, un salon intitulé « Salon Habitons Eco » sur le thème de la biodiversité.

- **Approche environnementale de l'urbanisme**

3 870 € en faveur de la *ville de Mont-Saint-Aignan*, pour la réalisation d'une démarche « Approche Environnementale de l'Urbanisme » concernant un projet d'éco-quartier à Mont-Saint-Aignan.

- **Séminaire annuel des établissements du développement durable**

1 250€ au profit du *CRDP de Haute-Normandie* pour l'organisation du séminaire le 13 avril prochain.

Energies

- **Dispositif Chèque Energie - bénéficiaires**

10 400€ pour les 26 premiers particuliers à bénéficier du chèque énergie Audit (400€/dossier), audit réalisé par des bureaux d'études conventionnés par la Région.

- **Dispositif chèque énergie - conventionnement de bureaux d'études.**

Conventionnement de deux nouveaux bureaux d'études : SCIC Idee (Fécamp) et Thermaviva (Bosc le Hard).

- **Aides individuelles en faveur du développement des énergies renouvelables**

filière bois : 9 particuliers vont bénéficier d'une aide pour l'installation de chaudières à bois (jusqu'à 2 100€ par particulier) et d'appareils indépendants de chauffage au bois (jusqu'à 380€ par particulier) pour un total de 3 675€.

filière solaire : 7 500€ au bénéfice de 5 particuliers pour l'installation de systèmes solaire photovoltaïques et 3 000€ au total pour 2 particuliers pour l'installation de chauffe-eau solaire ou de systèmes solaires combinés.

- **Aides collectives en faveur du développement des énergies renouvelables**

solaire photovoltaïque :

90 000 €, en faveur de *l'Entreprise Sociale pour l'Habitat « Quevilly Habitat »*, pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques d'une puissance totale de 49 350 Wc, dans le cadre de la réhabilitation de la résidence Leprettre (135 logements collectifs), située « 19 à 31 boulevard Franklin Roosevelt », à Grand-Quevilly.

- **Utilisation rationnelle de l'énergie - soutien aux EIE**

40 000 € au bénéfice de la *Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH)*, 20 000€ pour *l'Association « Info Energie des Hautes Falaises »* et 20 000€ pour *l'Association C.A.U.E. 76 « Conseil d'Architecture d'Urbanisme d'Environnement de la Seine-Maritime »*, pour le fonctionnement d'Espaces Informations Energies (2011).

Politiques territoriales

- **SCoT du Pays Risle-Charentonne**

Avis favorable suites aux modifications visant à renforcer les prescriptions du SCoT en matière de consommation du foncier, de densité, de structuration de l'espace, d'organisation des déplacements et de préservation de l'environnement.

Culture

- **Culture dans les CFA : "Jumelage et résidence"**

① *La Région et le ministère de la Culture et de la Communication - Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute Normandie (DRAC) - se sont associées dans le but de démocratiser la culture et de lutter contre l'illettrisme auprès des apprentis formés dans les Centres de Formation d'Apprentis (CFA). Ainsi, une convention cadre triennale, signée en août 2009, définit le dispositif intitulé " LA CULTURE DANS LES CFA : JUMELAGE OU RESIDENCE ".*

Convention quadripartite avec la Galerie Duchamp, le Ministère de la culture et de la communication (DRAC) / la Région / le CFA agricole d'Yvetot.

Renouvellement de six projets sur 2011 : le CFAIE de Val de Reuil et Frabique Théâtrale, le CFA BTP LANFRY ROUEN et artistes indépendants, le CFA BTP COTE ALBATRE DIEPPE et Cécile Eloy (plasticienne), le CFA HORTICOLE EURE EVREUX et l'association l'Abordage, le CFAI EURE EVREUX et la scène nationale d'Evreux, le CFA IFA MARCEL SAUVAGE MONT SAINT AIGNAN et l'association Regards sur le cinéma du monde.

Santé

- **Education et promotion de la santé**

30 000€ à *l'Association Ecrit Santé* pour la réalisation du programme d'activités annuel touchant à l'information et à l'éducation des jeunes dans les domaines de la santé, de la citoyenneté et du développement durable, à partir notamment des six numéros du journal bimestriel Globules et de l'animation du site internet.

26 000€ pour le *Centre Hospitalier Intercommunal du Pays des Hautes Falaises* pour le financement, à hauteur de 50 %, du poste et du fonctionnement du poste de coordinateur santé du Réseau Local de Promotion de la Santé du Pays des Hautes Falaises pour l'année 2011.

Agenda

16 mai - séance plénière du conseil régional dédié à l'adoption du contrat régional de développement des formations professionnelles (CPRDF) et du contrat régional de développement économique (CRDE).